



# Évaluation de l'admissibilité au titre d'éducateur des jeunes enfants de niveau II (EJE II) : Évaluation des compétences

## Séance d'information

**Manitoba**



# Plan de la séance

Exigences en matière  
d'admissibilité

Renseignements sur le  
programme

Processus de demande

# Exigences en matière d'admissibilité

- Lieu
  - Les membres du personnel doivent travailler pour un établissement de garde d'enfants autorisé situé dans une région rurale ou du Nord du Manitoba.

# Exigences en matière d'admissibilité

- Utilisation d'ordinateurs
  - Dactylographie
  - Courriel
- Langue anglaise
  - Un niveau de compétence linguistique canadien de 7 est recommandé

# Exigences en matière d'admissibilité

- Emploi

## Passée

- Minimum de 5 ans d'expérience à temps plein
- Établissement de garde d'enfants ou prématernelle autorisé
- Aide des services à l'enfance

## Actuelle

- Emploi continu à un minimum de 20 heures par semaine pour la durée du programme
- Soutien offert par l'établissement

# Exigences en matière d'admissibilité

- Perfectionnement professionnel
  - 125 heures
  - Lié à l'apprentissage et à la garde de la petite enfance
  - Comprend un cours de 40 heures
  - Ne comprend pas les premiers soins ou la RCP
  - Datant des 5 dernières années

# Pour réussir l'évaluation des compétences

- Vous devez :
  - connaître ou être en mesure d'apprendre la théorie du développement de l'enfant
  - être organisé et motivé
  - avoir le soutien d'autres personnes
  - être régulièrement en contact avec votre équipe d'évaluation des compétences

# Membres de votre équipe

Participant

Conseiller

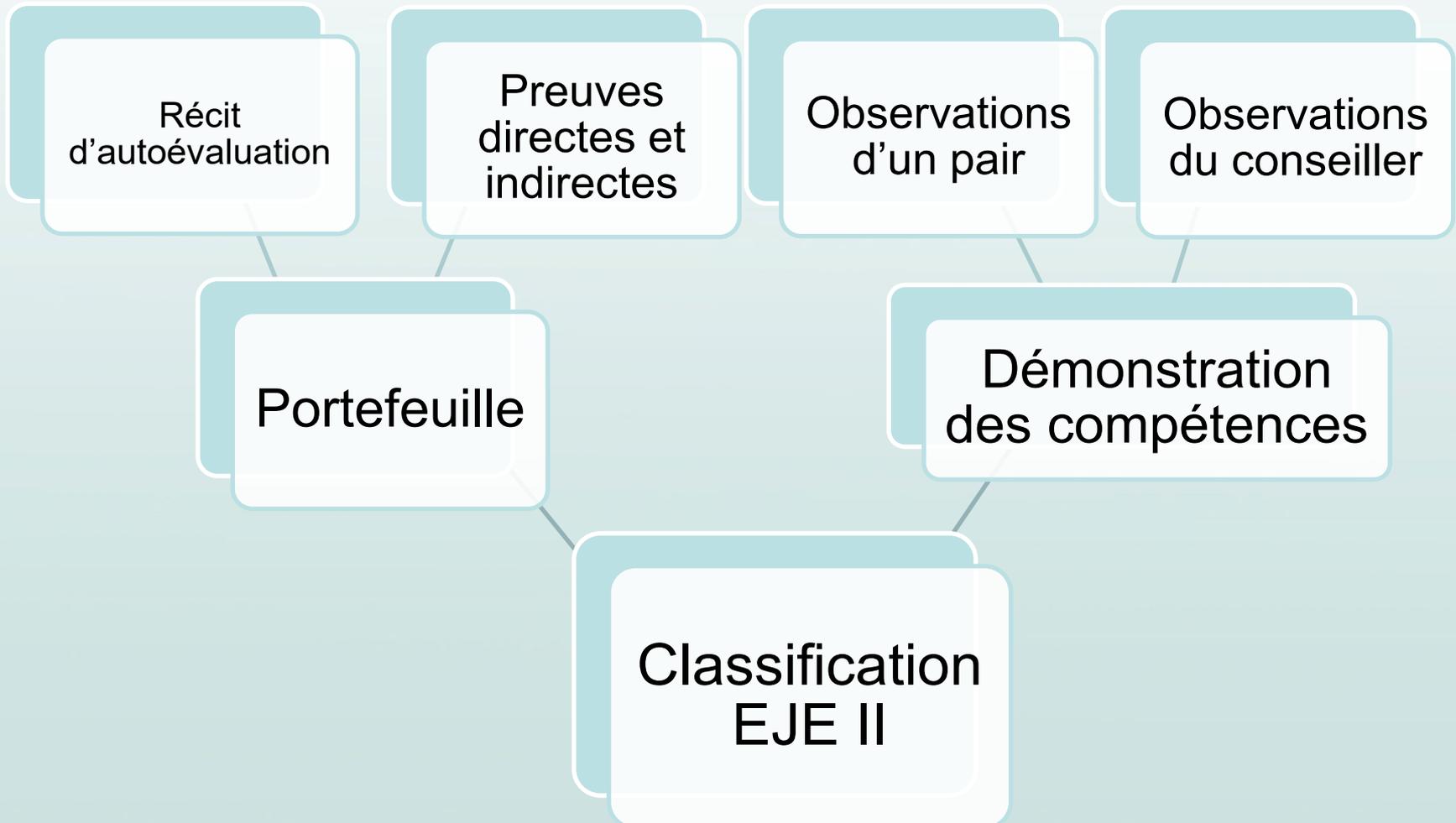
Pair évaluateur

Représentant de la  
Division de  
l'apprentissage et de  
la garde de la petite  
enfance

Établissement de  
garde d'enfants

Réseau de soutien

# Structure du programme



# Domaines prioritaires du cadre

SÉCURITÉ

SANTÉ

ENVIRONNEMENT

D'APPRENTISSAGE

PHYSIQUE ET SENSORIEL

COMMUNICATION

COGNITION

GESTION DE PROGRAMME

ORIENTATION

SOI

SOCIAL

FAMILLE

CRÉATIVITÉ

PROFESSIONALISME

# Calendrier du programme

Réunions d'orientation et observations initiales (pair et conseiller)

Développement du portefeuille, observation à mi-parcours et réseautage

Formation d'appoint (au besoin)

Évaluation du portefeuille et observation finale

Réunion d'évaluation finale

# Processus de demande

- Assurez-vous que toutes les exigences en matière d'admissibilité sont satisfaites
- Prenez votre décision
- Demandez un dossier de demande à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance à [CDCCertificate@gov.mb.ca](mailto:CDCCertificate@gov.mb.ca)
- Remplissez le dossier de demande
- Soumettez la demande dans les délais :
  - **au plus tard le 5 janvier 2024**

# Renseignements sur la demande

Nom et coordonnées

Formation

Antécédents professionnels

# Perfectionnement professionnel

- Énumérez toutes vos expériences de perfectionnement professionnel dans le tableau fourni dans le dossier de demande et fournissez des preuves de votre participation
- Les lectures obligatoires comprennent des publications de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance et les manuels de politiques de votre établissement

# Recommandation du directeur

- Les recommandations du directeur font partie du dossier de demande.
- Votre établissement fait partie du processus et est un membre de l'équipe.
- Envoyez le formulaire rempli par courriel à [CDCCertificate@gov.mb.ca](mailto:CDCCertificate@gov.mb.ca)

# Pratique réflexive

- Le dossier de demande comprend une évaluation d'autoréflexion.
- L'autoréflexion ne doit pas être soumise à la Division. Elle est pour votre utilisation personnelle.
- Faites l'évaluation d'autoréflexion afin de vous faire une meilleure idée de vos compétences et de commencer à adopter la pratique réflexive dans votre travail.

# Échantillon d'écriture

- Chaque demande doit comprendre un échantillon d'écriture.
- Vous aurez le choix entre quatre thèmes possibles pour un document de recherche.
- Incluez vos recherches sur le thème choisi et indiquez la façon dont vous incorporerez ces connaissances dans votre travail auprès des enfants.

# Présenter votre demande

- La date limite pour présenter une demande est le 5 janvier 2024.
- La prochaine période d'admission pour l'évaluation des compétences débutera en janvier 2024.
- Soumettez votre demande et tous les documents à l'appui par courriel à [cdccertificate@gov.mb.ca](mailto:cdccertificate@gov.mb.ca)

# Admission

- Si vous êtes admis au programme, vous serez informé par courriel.
- Les séances d'orientation seront prévues en janvier 2024 et la participation est obligatoire.
- Au plaisir de travailler avec vous!

# Vous avez des questions?

Lindsay Ortlieb

204 792-7965

[Lindsay.Ortlieb@gov.mb.ca](mailto:Lindsay.Ortlieb@gov.mb.ca)

ou

[CDCcertificate@gov.mb.ca](mailto:CDCcertificate@gov.mb.ca)